



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 mars 2020

Date convocation : 3 mars 2020

Présents ou représentés : 17

L'an deux mille vingt et le jeudi douze mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yvon Bonzi, en qualité de Maire de la commune.

Présents : Yvon BONZI, Rino BENELLI, Mireille BOUCHE, Hervé BRAHIC, Françoise BRYLINSKI, Gérard CHAPEL, Alain CLEMENT, Michel DUSSAUD, Michel FAISSAT, Gérard JEAN, Jocelyne LECLERE, Madeleine MARTINEZ, Régine PESENTI, Josette VELAY, Luc VEYRAT

Pouvoirs : Armelle CHAPON à Madeleine MARTINEZ, Dominique CARRE à Jocelyne LECLERE

Absents : Amélie BRANTE, Anne CAMPS, Corinne D'ALETTO, Tamara KUZMIC, Alain GENES, Denis MARCOUX

Secrétaire de séance : Hervé BRAHIC

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 h 30.

Il donne lecture du dernier conseil municipal et demande son approbation.

UNANIMITE

1. Convention de partenariat de l'EPCC du pont du Gard

Le conseil décide de renouveler pour l'année 2020 de partenariat de l'EPCC du pont du Gard fixant les modalités d'accès au site du Pont du Gard pour les gardois. L'EPCC propose un accès gratuit par personne sur présentation d'une pièce d'identité et d'un document justifiant de leur domicile dans une commune gardoise partenaire. En contre partie, la commune s'engage à permettre l'insertion d'articles de promotion du site du Pont du Gard dans son bulletin municipal et à mettre à disposition des supports de communication.

UNANIMITE

2. Validation des statuts du PNR

Considérant que le territoire constitue un ensemble patrimonial et paysager remarquable, mais fragile et menacé et qu'en conséquence, un parc naturel régional représente une opportunité pour garantir sa préservation et optimiser sa valorisation ; et qu'en ce sens un PNR constitue un outil de développement local,

Le Conseil Municipal décide de Valider les statuts de l'association de préfiguration du parc naturel régional. Il désigne M. Yvon BONZI comme membre représentant titulaire du PETR et M. Michel DUSSAUD comme membre représentant suppléant du PETR au sein de cette nouvelle association. Il décide de cotiser à hauteur de 0.50 € par habitant à l'association de préfiguration du PNR,

UNANIMITE

3. Déclaration de projet avec mise en conformité du PLU

Lors de la procédure de révision du PLU, un projet sportif a été envisagé et des emplacements réservés ont été inscrits.

Ce projet doit intégrer :

- Un plan de circulation légèrement différent de celui envisagé initialement avec l'intégration d'une zone de stationnement commune aux différentes activités,
- Une organisation dans le site de différentes activités sportives, l'agrandissement du terrain de rugby et ses équipements annexes et la création d'un skate-park.
- La redéfinition du projet libérera des emprises (réduction d'emplacement réservé, modification de zone).

Le Conseil municipal autorise le maire à prescrire la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU n° 1 et à signer tous les actes et à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

UNANIMITE

4. M14 AEP – approbation compte de gestion 2019

Le compte de gestion 2019 du trésor public fait apparaître les mêmes résultats que le compte administratif 2019. Il est soumis à l'approbation du conseil.

Compte de gestion 2019 du Budget Annexe Adduction Eau Potable		Investissement	Exploitation	Total
Recettes	Excédent reporté	21 892.31 €	35 819.19 €	57 711.50 €
	Réalisations	313 797.94 €	350 325.17 €	664 123.11 €
	Total	335 690.25 €	386 144.36 €	721 834.61 €
Dépenses	Déficit reporté	0.00 €	0,00 €	0.00 €
	Réalisations	380 091.68 €	277 723.01 €	657 814.69 €
	Total	380 091.68 €	277 723.01 €	657 814.69 €
Résultat propre de l'exercice		- 66 293.74 €	72 602.16 €	6 308.42 €
Résultat de clôture		-44 401.43 €	108 421.35 €	64 019.92 €

UNANIMITE

5. M49 AEP – vote compte administratif 2019

Monsieur le Maire sort de la salle, Monsieur VEYRAT présente le compte administratif :

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET ANNEXE ADDUCTION EAU POTABLE						
		Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Réalizations	Section d'exploitation	350 325.17 €	277 723.01 €	72 602.16 €	35 819.19 €	108 421.35 €
	Section d'investissement	313 797.94 €	380 091.68 €	-66 293.74 €	21 892.31 €	-44 401.43 €
	Budget total	664 123.11 €	657 814.69 €	6 308.42 €	57 711.50 €	64 019.92 €
Restes à réaliser	Section d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Section d'investissement	17 000.00 €	7 500.00 €	9 500.00 €	0,00 €	9 500.00 €
	Budget total	17 000.00 €	7 500.00 €	9 500.00 €	0,00 €	9 500.00 €
Budget total (réalisations et restes à réaliser)		681 123.11 €	665 314.69 €	15 808.42 €	57 711.50 €	73 519.92 €

UNANIMITE

6. M49-AEP – affectation des résultats 2019

Il est proposé d'affecter l'excédent 2019 d'un montant 108 421.35 € euros de la façon suivante :

- A la section investissement au compte 1068 pour un montant de 70 000.00 €
- A la section de fonctionnement au compte 002 pour un montant de 38 421.35 €.

UNANIMITE

7. M49-AEP – vote budget primitif 2020

Monsieur le Maire passe la parole à Luc Veyrat pour la présentation du budget.

M49 - AEP

La section Fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes : **378 421 euros**

La section Investissement s'équilibre en dépenses et recettes : **238 821 euros**

UNANIMITE

8. M14 EU – approbation compte de gestion 2019

Le compte de gestion 2019 du trésor public fait apparaître les mêmes résultats que le compte administratif 2018. Il est soumis à l'approbation du conseil.

Compte de Gestion 2019 du Budget Annexe Eaux Usées		Investissement	Exploitation	Total
Recettes	Excédent reporté	147 962.03 €	139 632.44 €	287 594.47 €
	Réalisations	199 209.40 €	330 210.65 €	529 420.05 €
	Total	347 171.43 €	469 843.09 €	817 014.52 €
Dépenses	Déficit reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Réalisations	420 866.76 €	279 728.59 €	700 595.35 €
	Total	420 866.76 €	279 728.59 €	700 595.35 €
Résultat propre de l'exercice		-221 657.36 €	50 482.06 €	-171 175.30 €
Résultat de clôture		-73 695.33 €	190 114.50 €	116 419.17 €

UNANIMITE

9. M49 EU – vote compte administratif 2019

Monsieur le Maire sort de la salle, Monsieur VEYRAT présente le compte administratif :

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET ANNEXE EAUX USEES						
		Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Réalizations	Section d'exploitation	330 210.65 €	279 728.59 €	50 482.06 €	139 632.44 €	190 114.50 €
	Section d'investissement	199 209.40 €	420 866.76 €	-221 657.36 €	147 962.03 €	-73 695.33 €
	Budget total	529 420.05 €	700 595.35 €	-171 175.30 €	287 594.47 €	116 419.17 €
Restes à réaliser	Section d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Section d'investissement	0,00 €	19 500.00 €	- 19 500.00 €	0,00 €	- 19 500,00 €
	Budget total	0,00 €	19 500.00 €	- 19 500.00 €	0,00 €	- 19 500,00 €
Budget total (réalisations et restes à réaliser)		529 420.05 €	720 095.35 €	-190 675.30 €	287 594.47 €	96 919.17 €

UNANIMITE

10. M49-EU – affectation des résultats 2019

Il vous est proposé d'affecter l'excédent 2019 d'un montant de 190 114.50 € de la façon suivante :

- à la section d'investissement au compte 1068 pour un montant de 150 000.00 €,
- à la section de fonctionnement au compte 002 pour un montant de 40 114.50 €.

UNANIMITE

11. M49-EU – vote budget 2020

Monsieur le Maire passe la parole à Luc Veyrat pour la présentation du budget Eaux Usées :

M49 - AEP

La section Fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes : **382 114 euros**

La section Investissement s'équilibre en dépenses et recettes : **348 264 euros**

UNANIMITE

12. M14 – approbation compte de gestion 2019

Le compte de gestion 2019 du trésor public fait apparaître les mêmes résultats que le compte administratif 2019. Il est soumis à l'approbation du conseil.

Budget principal		Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	Excédent reporté	0,00 €	439 264.95 €	439 264.95 €
	Réalisations	1 403 100.10 €	2 875 555.06 €	4 278 655.16 €
	Total	1 403 100.10 €	3 314 820.01 €	4 717 920.11 €
Dépenses	Déficit reporté	345 813.30 €	0,00 €	345 813.30 €
	Réalisations	1 675 744.37 €	2 412 870.53 €	4 088 614.90 €
	Total	2 021 557 .67 €	2 412 870.53 €	4 434 428.20 €
Résultat propre de l'exercice		- 272 644.27 €	462 684.53 €	190 040.26 €
Résultat de clôture		- 618 457.57 €	901 949.48 €	283 491.91 €

UNANIMITE

13. M14 – vote compte administratif 2019

Monsieur le Maire sort de la salle, Monsieur VEYRAT présente le compte administratif :

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 BUDGET PRINCIPAL						
		Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Réalisa tions	Section fonctionnement	2 875 555.06 €	2 412 870.53 €	462 684.53 €	439 264.95 €	901 949.48 €
	Section investissement	1 403 100.10 €	1 675 744.37 €	- 272 644.24 €	- 345 813.30 €	-618 457.57 €
	Budget total	4 278 655.16 €	4 088 614.90€	190 040.26 €	93 451.65 €	283 491.91 €
Restes à réaliser	Section fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Section investissement	236 000.00 €	62 620.00 €	173 380.00 €	0,00 €	173 380.00 €
	Budget total	236 000.00 €	62 620.00 €	173 380.00 €	0,00 €	173 380.00 €
Budget total		4 514 655.16 €	4 151 234.90 €	173 380.00 €	93 451.65 €	456 871.91 €

UNANIMITE

14. M14 – affectation des résultats 2019

Il est proposé d'affecter l'excédent 2019 d'un montant 901 949.48 € euros de la façon suivante :

- A la section investissement au compte 1068 pour un montant de 475 000.00 €
- A la section de fonctionnement au compte 002 pour un montant de 426 949.48 €.

UNANIMITE

15. M14 – vote budget primitif 2020

Monsieur le Maire passe la parole à Luc Veyrat pour la présentation du budget primitif :

M14

La section Fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes : **3 198 649 euros**

La section Investissement s'équilibre en dépenses et recettes : **2 317 578 euros**

UNANIMITE

16. Convention d'objectifs office culturel 2020-2023

Le Conseil Municipal décide de renouveler la convention d'objectifs 2020 – 2023 avec l'Office culturel pour un an avec effet au 1^{er} janvier 2020 renouvelable trois fois par tacite reconduction.

UNANIMITE

17. SMEG Travaux supplémentaires

Dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux secs menés par le SMEG et auxquels la commune participe financièrement, il est nécessaire de déposer un support béton existant qui gêne l'accès à un projet communal de création de cheminement piéton et de parking.

La commune sollicite le SMEG afin de poursuivre les travaux d'enfouissement en cours dans le but de déposer ce support béton.

Le surcoût financier par poste de travaux est le suivant :

- Télécoms : 4 228,50 € HT soit 5 074,20 € TTC pris en charge totalement par la commune.
- Eclairage Public : 2 517 € HT soit 3 020,40 € TTC, surcoût auquel la commune souhaite participer dans les mêmes conditions que pour le projet initial.
- Réseaux électriques basse tension : 23 143,50 € HT soit 27 772,20 € TTC, surcoût auquel la commune participera à hauteur de 30 % du montant HT (conditions identiques au projet initial).

Le Conseil Municipal accepte par principe la prise en charge des travaux supplémentaires dans les conditions identiques au projet initial.

UNANIMITE

La séance est levée à 19 heures 30.

Le Maire,
Yvon BONZI



